EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VAUVERT DELIBERATION N° 2023/10/30

Objet : Signature d'une convention avec Espace social

Séance du 12 octobre 2023

Date de la convocation : 21 septembre 2023	**Membre en exercice = 16** **Nombre de présents = 8** **Nombre de délégation = 2**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Vauvert (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de réunion du CCAS, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT Président en exercice.

Présents : Mmes BERTHEZENE F., CHALMETON F., EYMARD A., LAIR-LACHAPELLE C, PEYRE C.
Mrs DENAT J., BERTRAND JP., MOUSSA F.
Absents excusés : Mmes DUQUESNE N., MICHALSKI E.
Mrs CUVIER C., HUREL JM., VIDAL S.
Absents : Mme CACHIA MORENO J
Mrs GARNIER S., MEIZONNET JL
Avaient donné pouvoir : Mme MICHALSKI E.
Mr VIDAL S.

Afin de formaliser leur coopération, le CCAS et l'association Espace Social proposent une convention de partenariat.

L'association Espace Social, a été créée en 1992 de la volonté commune d'une équipe de formateurs des CEMEA et de femmes en parcours de formation CAFAD (Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Aide à Domicile)

L'objet de l'association est d'accompagner le public dans son autonomie, sa dignité, son intégrité, et ses fragilités.

L' Espace Social est engagé dans une démarche novatrice, participe à de nombreux projets sur le territoire et s'attache à proposer des actions de prévention de toute forme pour lutter contre l'isolement et la fragilisation.

La convention de partenariat précise les modalités d'organisation des différentes actions retenues au profit des proches aidants familiaux :

- ❖ Ateliers musicothérapie, répond à l'accueil de groupes de huit aidants / aidés sur des séances bien être de 20 mn
- ❖ Ateliers aquarelle, atelier d'arthérapie qui prévoit l'accueil de huit aidants sur des séances de 2 heures avec une production à l'appui
- ❖ Ateliers « Gym sophro » destinés aux personnes à mobilité réduite (travail de respiration, auto massage, gym sur chaise…) y sera associé le groupe MONALISA
- ❖ Ateliers « Remue-méninges », ateliers mémoires destinés aux aidants et aux aidés sur des séances d'une heure

L'Espace Social propose une participation financière forfaitaire de 300 € pour assurer ces prestations dont les crédits correspondants, sollicités au préalable auprès du CFPPA, sont inscrits au budget 2023.

Monsieur le Président propose au conseil d'administration :

- L'autorisation de signer la convention proposée par l'Espace Social ainsi que toutes pièces aux effets des présentes.

Après délibération et à l'unanimité, les membres présents approuvent à l'unanimité la proposition du rapporteur et autorisent la signature de la convention.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président du C.C.A.S :

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
27 NOV. 2023
Bureau du Courrier

Jean DENAT

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- *son dépôt en préfecture le* 22/11/23
- *sa notification le* .....
- *sa publication le* 22/11/23

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du 22/11/23

Pour le président par délégation,
La vice-présidente,
Elisabeth Michalski